



REGOR AGRI

ADJUVANT POUR BOUILLIES HERBICIDES

AVANTAGES

- **Double action : rétention et pénétration. Améliore la tenue en suspension des bouillies herbicides** dans la cuve de pulvérisation. **Augmentation de l'efficacité herbicide** par une quantité plus importante de produit retenu sur les feuilles. Moins de pertes par lessivage, dérivé ou évaporation. Assure une plus grande régularité des résultats obtenus même en conditions difficiles. Ne corrode pas les pièces du matériel de pulvérisation (pompes, joints, buses, ...). Ne provoque pas d'effet de loupe. **Permet de diminuer sensiblement les consommations de produits herbicides.** Très économique à l'utilisation. Très simple d'emploi. **Homologué par le Ministère de l'Agriculture sous le numéro 9100694.**

UTILISATIONS

Adjuvant pour bouillies herbicides de spécialités herbicides à pénétration foliaire.

MODE D'EMPLOI

Dosage :

0,30 l/ha dans 100 à 200 litres de solution.

Epoque d'utilisation :

Tout au long de l'année lorsqu'un traitement s'avère nécessaire.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore
Densité :	1,08 ± 0,005 à 20°C
pH :	11,6 ± 0,2 (en solution à 1% à 20°C)
Température :	> 100 °C
Solubilité :	Miscible dans l'eau en toutes proportions
Principaux composants :	Triéthanolamine (108 g/litre) Polymère complexe d'éthylène et de propylène (21,6 g/litre)

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Respecter les précautions générales d'emploi des spécialités herbicides.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non-conforme à nos instructions.